

Fiche d'information

Parcours certifiant d'opérationnalisation de la PNS (PCO-PNS)

En collaboration avec l'Université de Montréal

Présentation du Parcours certifiant d'opérationnalisation de la PNS (PCO-PNS) :

La mise en œuvre de la politique de santé nécessitera un renforcement des capacités du système de santé en se concentrant sur les ressources humaines (facteur humain) comme principal atout stratégique des organisations de santé.

En alignement aux objectifs de la stratégie globale sur les ressources humaines de santé 2030 élaborée par l'Organisation Mondiale de la Santé et validée par les états membres, un projet de renforcement de capacité est mis en œuvre par le ministère de la Santé, avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé vient favoriser la capacitation des ressources humaines de tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

L'Unité de santé internationale (USI) (le Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé (DGEPS) de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (UdeM)) est le partenaire sélectionné pour assurer et mener une expertise et un accompagnement pour le transfert des meilleures pratiques en gestion des systèmes de santé et en leur transformation.

Le Parcours certifiant d'opérationnalisation de la PNS (PCO-PNS) vise à assurer un renforcement des capacités et un encadrement adapté au contexte Tunisien pour accompagner les décideurs et les gestionnaires dans la mise en œuvre de la politique nationale de santé aux niveaux : stratégique, opérationnel intermédiaire (niveau régional) et opérationnel local (soins de santé primaires).

Certificats

A l'issue de la formation, les certificats suivants seront livrés par l'université de Montréal

1-Attestation de formation continue de l'UdeM

2- Certification Lean Six Sigma Ceinture Blanche

Méthodes d'étude :

1. Le parcours sera basé sur une dynamique participative et de pédagogie inversée, dont l'objectif est de générer et promouvoir un projet d'opérationnalisation de la PNS
 - Conception des ateliers :
 - Un tiers de principes généraux et appliqués
 - Un tiers d'appropriation
 - Un tiers de mise en application au sein de la réalité organisationnelle
 - 5 ateliers X 2 groupes
 - 21h par atelier (7h en Zoom et 14h en présentiel)

À la fin du parcours, les participants en équipe présenteront leur projet en équipe lors de l'atelier de clôture.

Aperçu du PROGRAMME :

Le parcours dure 120 heures de formation reconnue = 12 Unités de Formation Continue

Les participant(e)s sélectionnés participeront à 5 ateliers et à des activités de coaching. Ils devront être libérés en moyenne 25h/mois. Les ateliers auront lieu en mode hybride. Chaque atelier comportera 7h à distance (en Zoom) et 14h en présentiel en Tunisie (lieu à déterminer).

Les participants seront mis en équipe de 5 à 6 personnes dès le webinaire de démarrage pour développer ensemble tout au long du parcours un projet d'opérationnalisation de la PNS. Les projets d'opérationnalisation devront se placer dans un des sept piliers (DOMAINES D'INTERVENTION) de la PNS :

1. Governance, leadership
2. Financement et assurance maladie
3. Ressources humaines en santé
4. Système d'information en santé
5. Infrastructure et équipements
6. Médicaments, dispositifs médicaux et autres produits pharmaceutiques
7. Prestation services de santé

Un accompagnement par des coach nationaux qui auront l'opportunité de suivre les formations et accompagner les structures pour assurer une continuité du renforcement de compétence.

Les ateliers de travail :

Webinaire de démarrage

Atelier 1 : système et projets

Atelier 2 : stratégie et changement

Atelier 3: performance et évaluation

Atelier 4: leadership et engagement

Atelier 5 : innovation et mobilisation

Atelier de clôture

CRITERE D'ELIGIBILITE

Le parcours d'accompagnement seront réalisés en deux groupes :

- Le groupe 1 (niveau stratégique et tactique) sera composé de 25 membres de l'administration centrale et de 24 représentants des directions régionales de santé
- Le groupe 2 (niveau opérationnel) sera composé de 48 représentants des niveaux régional et local (médecin-chef de circonscription, surveillant, direction d'hôpital régional et/ou de circonscription)

Dans le groupe 2, il sera important d'avoir des trinômes de circonscription ou régionaux qui viennent de la même organisation :

- 1- Représentant de la direction administrative

- 2- Médecin chef de circonscription ou régional
- 3- surveillant

Le parcours est ouvert aux personnels de santé (médecins, pharmaciens, surveillants, infirmiers) et des cadres en exercice qui occupent un poste fonctionnel ou sont pressenties pour en occuper un et qui satisfont aux critères suivants :

- Être âgées de moins de 50 ans avec une expérience en gestion d'au moins 5 ans
- Être appréciées et reconnues pour être inspirante auprès de leurs pairs
- Être reconnues pour leur sens de l'initiative
- Disposer d'une ouverture à l'amélioration continue
- Être identifiées comme faisant partie de la relève de cadre et/ou agents d'implantation à long terme
- Manifester une volonté de rester en poste dans sa région pour implanter le projet
- Jouer un rôle dans l'implémentation de la PNS
- Seront appelées à mobiliser des équipes
- Seront disponibles, engagées, motivées et libérées par leurs supérieurs en moyenne 25 heures par mois entre septembre 2023 et avril 2024 (formation, coaching et travail en équipe)
- Devront avoir une connaissance minimale de l'anglais pour être en mesure de lire des articles en anglais
- Les personnes du groupe 1 devront être sélectionnées de façon à avoir une ou représentativité équitable des directions générales, des directions et des unités du Ministère.
- Les personnes du groupe 2 devront dans la mesure du possible venir des milieux urbains et ruraux
- Avoir des bonnes habiletés orales pour être en mesure de présenter le résultat du travail fait pendant le PCO-PNS (séminaires, présentations)

DATES IMPORTANTES

Lancement de l'appel à candidatures : 07 juillet 2023 :

Date limite de soumission des candidatures : Avant le 25 juillet 2023

Démarrage de la formation : septembre 2023

Procédure de sélection des CANDIDATS :

- Appel à manifestation d'intérêt
- La sélection sera réalisée par un comité désigné à cet effet par le ministère de la Santé en se basant sur les critères de sélection proposés

Pour Soumettre maintenant votre candidature

Remplir le formulaire dans le lien ci-dessous et y intégrer une attestation de travail récente, un CV en format PDF, une copie des diplômes (scannés dans un même fichier PDF) et une lettre de motivation.

[Cliquez sur le lien pour télécharger le modèle de description de projet](#)